

Délégué FACE Occitanie

des entreprises engagées pour l'inclusion

1. Contexte

Dans une dynamique régionale ancrée et incarnée depuis 2018 en Occitanie et dans un contexte de développement territorial de l'action de la fondation FACE, FACE Occitanie souhaite outiller la coopération entre les 7 clubs, porter au plan régional un plaidoyer des entreprises engagées pour l'inclusion dans notre région (coconstruit par les clubs), et développer des projets régionaux à enjeux.

Les enjeux :

- Coopération/soutien des équipes FACE en Occitanie
 - o Faire vivre des espaces d'échange, de partage, de mutualisation et de capitalisation de bonnes pratiques au niveau régional
- Valorisation des collectifs FACE des entreprises engagées en leur sein
 - o Renforcer significativement la visibilité et le rayonnement des clubs FACE auprès des acteurs régionaux institutionnels, publics, privés et associatifs
 - o Créer de nouvelles opportunités de partenariats privés et publics pour les clubs FACE
- Développement des projets utiles aux clubs en région
 - o Déceler et rendre plus opérantes les réponses à des appels à projets régionaux
 - o Coordonner opérationnellement certaines actions et projets pour en renforcer la pertinence, l'ampleur et en consolider les modèles économiques
 - o Connaître les dynamiques locales et nationales pour les déployer à l'échelle régionale
 - o Initier, construire et expérimenter de nouveaux programmes d'action en commun à l'échelle régionale au regard des besoins spécifiquement identifiés sur le Territoire
- Développement territorial coordonné des implantations régionales
 - o Lot et Lozère à venir

Aujourd'hui, ce sont 7 clubs en place qui interviennent dans 8 des 13 départements de la région Occitanie, potentiellement 13 à terme.

Sous la responsabilité directe de la gouvernance de FACE Occitanie, En lien avec les directions des clubs et en phase avec les orientations stratégiques de la Fondation, le Délégué FACE en Occitanie agit en valorisation, facilitation et soutien auprès et avec les clubs départementaux.

Dans ce cadre et sans exhaustivité, le Délégué FACE en Occitanie pourra au quotidien :

- Assurer la gestion des instances de gouvernance pour FACE Occitanie
- Représenter par délégation de la gouvernance si nécessaire
- Réaliser des diagnostics régionaux pour identifier les enjeux, leviers et propositions permettant de développer les actions des clubs FACE de la région
- Mettre en œuvre tous les leviers et outils permettant de renforcer la coopération et la mise en visibilité des clubs FACE
- Initier et animer des espaces et formats collectifs d'échanges entre clubs permettant de renforcer la cohésion, la collaboration et la coordination
- Identifier les acteurs privés, publics et associatifs régionaux à même de contribuer positivement au développement et à la valorisation du collectif régional et de chacun des clubs pour mettre en œuvre une stratégie d'influence auprès d'eux
- Identifier, initier et coordonner la réponse à des appels à projets régionaux et en garantir les conditions de mise en œuvre et le suivi
- Imaginer, construire, impulser et coordonner la mise en œuvre de nouvelles expérimentations ou projets pertinents à l'échelon régional
- Prospector et identifier de nouvelles opportunités de partenariats privés, publics ou associatifs utiles au développement des actions du collectif régional
- Mettre en œuvre toutes autres démarches contribuant au développement et au rayonnement du collectif de clubs de l'Occitanie

3. Modalités d'intervention

Le Délégué FACE en Occitanie intervient dans le cadre d'une convention de mécénat de compétences sous la responsabilité de la gouvernance de FACE Occitanie représenté par son président.

Le Délégué FACE en Occitanie pourra être accueilli prioritairement dans un club et secondairement par les autres clubs en région sur sollicitation.

Ses frais de mission, dans le cadre d'une enveloppe prédéfinie, seront pris en charge sous réserve de sollicitation préalable auprès du trésorier de FACE Occitanie.